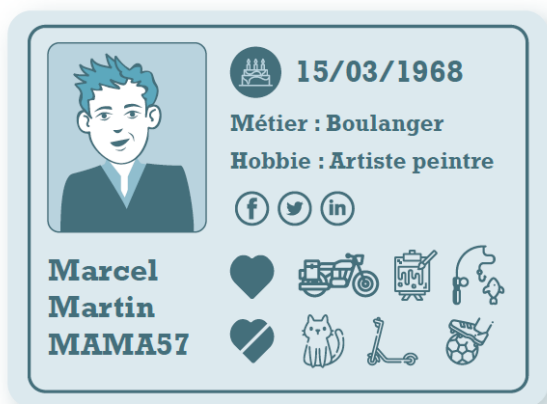




L'identité digitale



Lorsque vous vous promenez sur le web, vous laissez nécessairement des traces de votre passage : vous vous exprimez sur les réseaux sociaux, vous dialoguez à travers des mails, vous postez des messages sur des forums, vous consultez des sites selon vos intérêts, vos goûts, vos préférences... La consultation et l'interaction avec l'ensemble de ces sites laissent apparaître peu à peu votre personnalité et définissent ainsi votre identité numérique.

Que dit Google à votre sujet ? Vous êtes-vous déjà « googlisé » ? Saisissez votre prénom et votre nom sur ce moteur de recherche et pensez à vérifier les résultats...



Recherche Google

J'ai de la chance

Quelles données apparaissent ? Y retrouvez-vous vos réseaux sociaux (Facebook, LinkedIn, Twitter, Copains d'avant)? Etes-vous cité dans les médias (Ouest-France, Télégramme...)? Votre nom est-il mentionné sur un site web (au sein d'une entreprise, d'une association) ?

Comme vous le constaterez, obtenir des informations sur une personne via un moteur de recherche est d'une simplicité déconcertante. De nos jours, ce type de recherche est couramment effectué par des professionnels en ressources humaines après la réception d'un CV ou d'une lettre de motivation. Il est donc essentiel de **veiller à son e-réputation**.





Adapter son identité digitale à différentes situations

Selon les sites web, les pratiques peuvent être différentes : par exemple, un profil LinkedIn se présente différemment d'un profil Facebook.

